

Rondes Des Gaulois Festival

Règlement du RdGF 2024



Le club XC 63 organise le « Rondes Des Gaulois Festival 2024 »

« Le Festival du vélo pour tous »

Dimanche 29 septembre 2024

Lieu : Complexe Sportif de Saint Genès Champanelle, 63122, centre bourg

LE FESTIVAL 2024 est dédié aux enfants et aux PMR
(*Personne à Mobilité Réduite*)

Animations 100% Gratuites

- *1 zone pleinement dédiée pour découvrir le vélo de 4 à 77 ans »
(avec nos éducateurs diplômés, jeux ludiques et parcours dédiés)*
- *1 zone Animations, Exposants et Partenaires régionaux,*
- *1 zone « détente»*
- *1 zone conviviale Boissons/Sucrés/Salés*
- *1 zone Courses d'endurances 1/2/4 heures et tours solo
chronométrés.*
- *6 parcours de randonnées vélo / Ravito Gourmands*
 - *4 parcours VTT / VTTae et Quadrix **PMR** 2 parcours
GRAVEL*
- *Partenariat avec l'ESCAPAD' St Genès Champanelle
(Ravito/Café Gratuit)*
 - *Parcours de randonnées pédestres*
 - *Escape Game pédestre et ludique*
 - *Parcours d'orientations pédestre
9H30 à 16H00 **100% GRATUIT***

Toutes les informations sont disponibles : <https://xc63.fr/rondes-des-gaulois-festival/>

Les inscriptions seront réalisées 100 % en ligne sur
<https://sportnconnect>

Endurances des Dômes

Courses Chronométrées

Règlement des 3 Endurances VTT / Gravel organisées dans le cadre du « Rondes Des Gaulois Festival 2024 »

ARTICLE 1 : Présentation de la course "Endurances des Dômes"

Les courses d'endurances VTT/Gravel dite "Endurances des Dômes" est ouverte en solo ou en duo (Inscriptions en ligne ouvertes jusqu'à 8H00 le 29 septembre 2024). Elle a lieu au sein du complexe sportif, et donc en dehors de toutes voies de circulation publiques.

Elle propose les 4 formats ci-dessous:

- **4 heures : Départ 11H30 et Arrivée 15H30**
- **2 heures : Départ 13H30 et Arrivée 15H30**
- **1 heure : Départ 14H30 et arrivée 15H30**
- *Tour Chrono individuel avec classement spécifique*

Les différentes couleurs de plaques des 3 formats de course seront facilement identifiables.

Les tours chrono n'auront pas de plaques mais uniquement une puce électronique/transpondeur

Divers :

- En solo, duo ou trio, en relais, mixte, masculin ou féminin,
- Vélos autorisés : VTT ou Gravel
- Douches et WC seront disponibles sur le site (Gymnase) .
- **Les vélos à assistance électrique ne sont pas acceptés.**
- Un dispositif de secours à la personne, homologué par la préfecture, sera présent sur le site du festival.

ARTICLE 2 : Les participants

Rappel des catégories :

Catégorie	Années de naissance
U11	2014 / 2015
U13	2012 / 2013
U15	2010 / 2011
U17	2008 / 2009
U19	2006 / 2007

- Course 1 heure :
Course ouverte aux participants à partir de U11.
Les pilotes nés U11 et U13 devront constituer une équipe :
 - Trio avec des coéquipiers nés les mêmes années
 - Duo avec un coéquipier de catégorie U15 et +
- Les pilotes U15 et U17 devront constituer une équipe Duo
- Les pilotes U19 et + peuvent participer en Duo uniquement

- Course 2 heures :
Course ouverte aux participants à partir de U17.
Les pilotes U15 et U17 devront constituer une équipe :
 - Trio avec des coéquipiers nés les mêmes années
 - Duo avec un coéquipier de catégorie U19 et +Les pilotes U19 devront constituer une équipe Duo
Les pilotes U23 et + peuvent participer en Solo ou en Duo

- Course 4 heures :
Course ouverte aux participants U23 et +
Course en Solo ou en Duo

- Tour Chrono :
Ouvert aux participants solo U11 et + , en VTT, VTTae ou Gravel
Inscription jusqu'au jour J, sur place ou sur sportnconnect.

Une autorisation parentale est **obligatoire** pour les participants mineurs non-licenciés.

ARTICLE 3 : Inscriptions

Les inscriptions seront closes à 8H00 le dimanche 29 Septembre 2024.(Sauf Tour Chrono LIVE)

Droit de participation :

- **15 € / vélo pour les Solo et Duos, 10 € pour les Trios,**
 - 2 € pour 1 tour Chrono avec classement et podiums en fin de journée
- Les licenciés doivent présenter leur licence en cours de validité lors de l'inscription en ligne.
- Les non licenciés doivent fournir obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT/GRAVEL/VTTae en compétition, daté de moins d'un an.
- Les mineurs doivent fournir obligatoirement une autorisation parentale, en plus du certificat médical.
- Le droit de participation reste acquis à l'organisateur, sauf cas de force majeure.
- En cas d'annulation de l'épreuve par les organisateurs pour raison de force majeure, une somme correspondant aux frais engagés sera retenue.
- Le prix de l'inscription comprend :
- Le ravitaillement pendant toute la durée de la course
 - Les lots
- Le nombre de participants est limité à 75 vélos simultanés sur le circuit. Le nombre d'inscription sera géré en conséquence sur la plateforme en ligne.

ARTICLE 4 : Accueil

-L'accueil des participants et le retrait des plaques de vélo sera réalisé à partir de 9H00.

ARTICLE 5 : Secours

- Le poste de secours PMA fixe sera mis en place sur le site.

ARTICLE 6 : Matériel

- Chaque concurrent doit fournir son vélo
- Les organisateurs refusent le départ à tout concurrent sans casque.

ARTICLE 7 : Parcours

- Parcours ludique.

ARTICLE 8 : Départ – Horaire de course

- ***4 heures : Départ 11H30 et Arrivée 15H30***
- ***2 heures : Départ 13H30 et Arrivée 15H30***
- ***1 heure : Départ 14H30 et arrivée 15H30***

ARTICLE 9 : Relais – Chronométrage

Pour les concurrents « Duo » et « Trio »

- Chaque équipe est munie d'une puce de chronométrage (Plaque de cadre)
- Le passage du relais s'effectue **obligatoirement** par un contact physique entre les deux pilotes et dans la zone de relais.
- Le nombre de tours effectués entre chaque relais est libre, sauf pour les participants des catégories U11 à U19
- Durant toute l'épreuve, un seul concurrent par équipe sur le circuit.

Pour les concurrents « Solo »

- Chaque concurrent « solo » est muni d'une puce de chronométrage (Plaque de cadre).

Pour les concurrents « Tour chrono »

- Chaque concurrent « Tour chrono » se verra remettre un transpondeur qu'il devra rendre à la fin de son tour

ARTICLE 10 : Réclamations – Commissaires

- Les organisateurs de la course sont habilités à traiter toutes réclamations et prononcer des pénalités le cas échéant.
- Seul le capitaine d'équipe est habilité à porter réclamation.

ARTICLE 11 : Contrôles

- Contrôles de passage fixes et inopinés en différents points du circuit.
- Tout concurrent reconnu coupable de tricherie, de comportement anti-sportif, sans port de casque, sera sanctionné par les organisateurs par des tours de pénalité, la mise hors-course, voire la disqualification de l'équipe.

ARTICLE 12 : Repas – Ravitaillement

- Stand de ravitaillement permanent, exclusivement aux coureurs.

ARTICLE 13: Problèmes techniques – Défaillance

- En cas de défaillance technique de votre matériel, vous devez obligatoirement le réparer sur le parcours par vos propres moyens, ou rallier à pied la zone de relais en portant ou en poussant votre vélo.
- Il est formellement interdit d'emprunter le circuit à contre sens, à vélo ou à pied.
- Le prêt d'une chambre à air ou de matériel de réparation est autorisé entre concurrents.
- Aucune assistance extérieure à la course n'est autorisée.
- Soyez solidaire, portez-vous secours en cas de problème.

ARTICLE 14 : Fin de course

- 4h/2h/1h après l'heure de départ,
- Après cet horaire, tout départ pour un nouveau tour est impossible.

- Les concurrents ayant entamé un tour avant le signal de fin de course, doivent le terminer, il sera comptabilisé pour le classement final.

ARTICLE 15 : Classement – Dotations- Catégories

- Trophées et lots pour les premiers de chacune des catégories ci-dessous,

- Les trophées ont été réalisés par l'atelier Thierry Courtadon / 15 Kubes Volcaniques (12cm/12cm) Personnalisés

Attention : Remise en jeux du trophée chaque année jusqu'à ce que la même personne ou la même équipe le gagne 2 années de suite. Les trophées seront conservés par le Club XC63, autant de temps que nécessaire.

1. La 4 Heures

Catégorie Mixte : 1^{ère} équipe Mixte DUO Endurance « La 4 Heures »

Catégorie Femme : 1^{ère} équipe Femmes DUO Endurance « La 4 Heures »

Catégorie Femme : 1^{ère} Femme SOLO Endurance « La 4 Heures »

Catégorie Homme : 1^{er} équipe Homme DUO Endurance « La 4 Heures »

Catégorie Homme : 1^{er} Homme SOLO Endurance « La 4 Heures »

2. La 2 Heures

Catégorie Mixte : 1^{ère} équipe Mixte DUO Endurance « La 2 Heures »

Catégorie Femme : 1^{ère} équipe Femmes DUO Endurance « La 2 Heures »

Catégorie Femme : 1^{ère} équipe Femmes TRIO Endurance « La 2 Heures »

Catégorie Femme : 1^{ère} Femme SOLO Endurance « La 2 Heures »

Catégorie Homme : 1^{er} équipe Homme DUO Endurance « La 2 Heures »

Catégorie Homme : 1^{er} équipe Homme TRIO Endurance « La 2 Heures »

Catégorie Homme : 1^{er} Homme SOLO Endurance « La 2 Heures »

3. La 1 Heure

Catégorie Mixte : 1^{ère} équipe Mixte DUO Endurance « L'Heure »

Catégorie Femme : 1^{ère} équipe Femmes DUO Endurance « La 2 Heures »

Catégorie Femme : 1^{ère} équipe Femmes TRIO Endurance « La 2 Heures »

Catégorie Homme : 1^{er} équipe Homme DUO Endurance « La 2 Heures »

Catégorie Homme : 1^{er} équipe Homme TRIO Endurance « La 2 Heures »

4. Tour Chrono : Lots spécifiques de nos partenaires 2024

ARTICLE 16 : Vols et dégradations

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation survenus avant, pendant et après l'épreuve, du fait des participants et accompagnants.
Chaque coureur est entièrement responsable de son matériel.

Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et de celle des autres. Il est recommandé aux concurrents d'être couverts par une assurance personnelle.

ARTICLE 17: Utilisation de l'image

Chaque participant, du fait de sa participation à l'épreuve, autorise expressément l'utilisation de son image sur tout type de support média sur lesquels il pourrait apparaître.

Informations sur la protection des données personnelles

Les données de ce formulaire sont collectées et traitées par informatique pour la gestion de votre inscription de manière anonyme pour des études statistiques d'activités. Vos informations personnelles ne seront pas utilisées à votre insu pour une autre finalité.

Conformément au cadre juridique en vigueur sur la protection des données personnelles (*), vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, de rectification, de suppression et si la loi l'autorise, de limitation ou d'opposition au traitement pour motif légitime. Vous avez également le droit de décider du sort réservé à vos données après votre décès et celui d'en demander la portabilité si cela est techniquement possible.

Votre demande est à adresser par courrier avec copie d'une pièce d'identité valide : Club XC 63 cité Bezances, 63540 Romagnat

Si vous estimez que XC63 n'a pas fait réponse à vos droits, vous avez la possibilité de vous adresser à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, [3 place de Fontenoy, 75007 PARIS](https://www.cnil.fr) ou www.cnil.fr

() Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 et Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018.*

ARTICLE 18 : Assurances

L'association informe les participants non licenciés FFC à la manifestation qu'il est de leur intérêt de posséder à titre personnel une Assurance Individuelle Accident qui les couvrira en cas de dommages causés par eux, c'est à dire lors d'une chute dans laquelle aucun tiers ne pourrait être considéré comme responsable (indemnifiables ou non au titre de l'obligation d'assurance instituée par l'article 37 de la loi N°92-562 du 13 juillet 1992).

Seuls les licenciés FFC possèdent cette couverture,

L'organisation a pour sa part souscrit auprès du Comité Régional AURA de la Fédération Française de Cyclisme une assurance Responsabilité Civile pour la manifestation

ARTICLE 19 : Règlement

Le présent règlement, disponible sur le site XC63, pourra être modifié à tout moment avant le début de l'épreuve par le comité d'organisation.

L'engagement à ces épreuves implique son acceptation sans restriction.

LES 6 RANDONNEES VELO et LA MARCHE NORDIQUE/RANDONNEE PEDESTRE :

Il y a 6 parcours support pour les différentes activités vélo et 1 parcours pour la marche nordique.

Le 20 septembre 2024, les liens permettant de télécharger les traces .GPX de chaque parcours seront disponibles sur le site internet du Club XC63.

Les départs se font sur la plage horaire ci-dessous. Il n'y a pas de départ groupé obligatoire.

Pour les randonnées vélo :

- *4 randonnées VTT ouvertes aux VTTAE, balisées, avec ravitaillements.*
- *Randonnées encadrées par nos moniteurs diplômés (sur le parcours de la randonnée familiale) avec ravitaillement gourmand et produit régionaux.*
- *2 randonnées dédiées à la pratique du « Gravel » en suivi traces GPX uniquement / GPS avec ravitaillement gourmand et produit régionaux.*

La Familiale 16 Kms (280 D+) :

Départ à partir de 10H00 et jusqu'à 14H30 - Retrait des plaques à partir de 9H00,

La Familiale + 23 Kms (450 D+) :

Départ à partir de 10H00 et jusqu'à 14H30 - Retrait des plaques à partir de 9H00,

Les Encadrées : les randonnées (16 Kms) encadrées par des moniteurs diplômés dédiée aux enfants valides et PMR, à partir de 7 ans. Départ à 11H00 et 14H30 - Retrait des plaques à partir de 9H00,

La Copine 53 Kms (1050 D+):

Retrait des plaques et départ à partir de 7H30, et jusqu'à 10H00,

L'Experte 70 Kms (1600 D+):

Retrait des plaques et départ à partir de 7H30, et jusqu'à 09H00,

La Garnotte / La Gravel 53 Kms (1050 D+) ou « Gros Gravier en québécois »:

Retrait des plaques et départ à partir de 7H30, et jusqu'à 10H00,

La Gravissime / La Gravel 70 Kms (1400 D+) :

Retrait des plaques et départ à partir de 7H30, et jusqu'à 09H00,

Le tableau ci-dessous indique le nombre de ravitaillement(s) par randonnée et leur position sur chacun des parcours.

Table des ravitaillements /km parcourus /trace



km parcourus à chaque ravito	La familiale 16km	La familiale + 23km	La copine 53km	L'experte 70km	Gravel La Garnotte 53km	Gravel La Gravissime 70km
Montlachat			15	23	26	26
Les Roches				39		40
Moreno	9	13	34	51	47	62

INFORMATIONS - INSCRIPTIONS - SECURITE :

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet du club : <https://xc63.fr/rondes-des-gaulois-festival/>

Les inscriptions se font 100 % en ligne

Nous offrons aux inscrits **jusqu'au dimanche 10 septembre 2024, 23H59.**

Une plaque de cadre personnalisée.

Vigilance pour les participants Gravel :

- Les Gravel se feront en suivi d'itinéraire (la trace GPX sera fourni quelques jours avant la manifestation),

- *Un briefing sécurité sera en ligne sur le site XC 63*

Concernant notre partenariat avec l'ESCAPAD' St Genès Champanelle, un ravitaillement gourmand / café sera gratuit et positionné sur le site de l'ESCAPAD',



- *Parcours de randonnées pédestres*
- *Escape Game pédestre et ludique*
- *Parcours d'orientations pédestre*

9H30 à 16H00 100% GRATUIT

<https://xc63.fr/rondes-des-gaulois-festival/> - <https://sportnconnect>

Article 2 : Prix des inscriptions

Les prix des inscriptions sont les suivants ;

- 8 €/vélo pour les randonnées Familles, Familles +
- 10 € pour les randonnées encadrées (sur réservation, cf ci-dessous)
- 14 €/vélo pour toutes les autres randos

Une majoration de **6€** par personne sera appliquée sur place. La plaque de cadre personnalisée ne pourra être fournie pour toute inscription après le **mercredi 04 septembre**.

Article 4 : L'accueil des participants

L'accueil des participants et le retrait des plaques de vélo seront réalisés sur site suivant les horaires indiqués .

Espace initiation (3-12 ans) et randonnées encadrées (7-15 ans)

Un espace initiation pour les enfants de 3 à 12 ans sera animé par des éducateurs sportifs de la mairie de Romagnat et du club XC63. Cet espace est accessible **gratuitement**, sans inscription de 10h à 16H30h.

Les enfants de 7 à 15 ans pourront partir en randonnée encadrée et animée par des moniteurs.

Dans le cadre de ces animations pour les enfants, des vélos pourront être mis à disposition gracieusement, sur réservation préalable et sous réserve de disponibilité. Une carte d'identité sera demandée pour la durée du prêt.

Article 5 : Réglementation

Le respect du code de la route est impératif en toute situation, vous êtes responsable de votre sécurité. Il est rappelé que les randonnées proposées ne sont pas des courses.

Je suis ambassadeur du VTT et du sport de pleine nature :

Avant mon départ :

- je contrôle l'état de mon VTT et je prévois d'emporter avec moi un minimum de ravitaillement et des accessoires de réparation d'urgence,
- je prends connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du trajet choisi,

Pendant la randonnée :

- pour ne pas surprendre les autres usagers de la nature, à leur approche, je ralentis et je m'annonce systématiquement par un "bonjour" ou à l'aide de ma sonnette,
- je reste toujours courtois et respectueux de ces usagers, si nécessaire je dialogue avec eux et m'implique dans les démarches de prévention et de médiation,
- je respecte la nature, la flore ainsi que la quiétude de la faune,
- Je conserve tous mes déchets, même les plus petits, pour les jeter au prochain ravitaillement ou chez moi,
- je m'engage à rester sur les sentiers et à ne pas pratiquer de hors piste,
- le port du casque est obligatoire,
- les gants et les lunettes sont conseillés,
- je ne surestime pas mes capacités et reste maître de ma vitesse pour ne pas prendre de risques inutiles,

J'ai conscience que je vais emprunter des chemins autorisés par les propriétaires uniquement pour cette manifestation. je m'engage à respecter ces propriétés privées.

Article 6 : Le Balisage

Le balisage sera réalisé grâce à des balises écoresponsables de couleur orange sur tous les parcours à l'exception des deux parcours Gravel qui se feront en suivi d'itinéraire. Des indications spécifiques seront données sur place au départ des randonnées.

Article 7 : Les Traces GPX

Le 20 septembre 2024, les liens permettant de télécharger les traces .GPX de chaque parcours seront disponibles sur le site internet du Club XC63.

Les départs se font sur la plage horaire ci-dessous. Il n'y a pas de départ groupé obligatoire.

Article 8 : Signaleurs et Bénévoles

Aucun signaleur ne sera présent sur le parcours pour assurer la sécurité des personnes en vélo mais des bénévoles seront éventuellement présents pour accompagner les changements de directions très importants.

Article 9 : Les Secours, la sécurité et le respect de l'environnement

Un dispositif de secours à la personne, homologué par la préfecture, sera présent sur le site du festival.

Le port du casque est obligatoire pour tous.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, de détérioration de matériels, avant, pendant et après les randonnées.

Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et de celle des autres.

En cas de problèmes de sécurité constatés sur le circuit, chacun des participants se doit de le signaler aux organisateurs (Numéro GSM inscrit sur plaque de cadre ou contacter le 112).

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler la(les) randonnée(s) en fonction de la météo ou de tout autre événement exceptionnel.

L'organisation s'autorise à réorienter sur un parcours plus adapté tout participant retardé.

Pour des raisons d'assurance, les participants sont tenus de suivre le parcours sur lequel ils sont inscrits, sauf indications contraires délivrées par les organisateurs.

Article 10: Les ravitaillements

Des ravitaillements liquides et solides seront disponibles suivant la table des ravitaillements précisée ci-dessus. Il est toutefois conseillé d'apporter assez d'eau avec soi si les températures sont élevées.

Dans une recherche du moindre impact environnemental, il ne sera pas fourni de gobelets sur les ravitaillements, les randonneurs pourront remplir directement leur bidon ou utiliser leur eco-cup.

Article 11: Désistements

En cas de désistement, le montant des inscriptions ne sera pas remboursé.

Article 12: Acceptation du présent règlement

La participation aux randonnées implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 13: Informations sur la protection des données personnelles

Tout participant autorise expressément les organisateurs et sans aucune contrepartie, à utiliser sur n'importe quel support (papier, numérique, ...), les photos sur lesquelles il pourrait apparaître. (toute opposition doit être signalée aux organisateurs par tout moyen écrit),

Les données de ce formulaire sont collectées et traitées par informatique pour la gestion de votre inscription de manière anonyme pour des études statistiques d'activités. Vos informations personnelles ne seront pas utilisées à votre insu pour une autre finalité.

Conformément au cadre juridique en vigueur sur la protection des données personnelles (*), vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, de rectification, de suppression et si la loi l'autorise, de limitation ou d'opposition au traitement pour motif légitime. Vous avez également le droit de décider du sort réservé à vos données après votre décès et celui d'en demander la portabilité si cela est techniquement possible.

Votre demande est à adresser par courrier avec copie d'une pièce d'identité valide : Club XC 63 cité Bezances, 63540 Romagnat.

Si vous estimez que XC63 n'a pas fait réponse à vos droits, vous avez la possibilité de vous adresser à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, [3 place de Fontenoy, 75007 PARIS](https://www.cnil.fr) ou www.cnil.fr

() Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 et Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018.*

ARTICLE 14: Règlement

Le présent règlement, disponible sur le site XC63, pourra être modifié à tout moment avant le début de l'épreuve par le comité d'organisation.

L'engagement à ces activités implique son acceptation sans restriction.